



Public visé

Formation accessible à tout public entre 16 et 29 ans révolus. La condition d'âge peut évoluer en fonction de la situation du candidat, à savoir : pas de limite d'âge pour les personnes en situation d'handicap et les sportifs de haut niveau.

Prérequis

Avoir le baccalauréat ou un titre professionnel de niveau 4

Modalités et délais d'accès

Dates de la formation : du 25/08/2025 au 25/09/2026 – Entrée en formation possible jusqu'au 25 novembre 2025 sous réserve d'un entretien de candidature préalable concluant.

Modalités : Test de positionnement écrit pour tous les candidats, entretien, positionnement

Une signature de contrat post entrée en formation est possible dans un délai de 3 mois (selon la législation en vigueur)

Article L6222-12 du code du travail : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat »

Réunions d'informations collectives présentiels ou distancielles entre mars et juillet

Objectifs professionnels

RNCP38676 enregistré le 26-02-2024 échéance au 03-03-2026

Développer la dynamique commerciale de l'unité marchande dans un environnement omnicanal

Optimiser la performance économique et la rentabilité financière de l'unité marchande

Manager l'équipe de l'unité marchande

Perspectives post-formation

Formation qui a pour optique l'insertion professionnelle à l'obtention du titre, toutefois il existe des continuités d'études :

Licence Pro E-commerce et Marketing numérique, parcours E logistique

Licence Pro manager en distribution spécialisée- orientation équipement de la maison

Licence management opérationnel des PME, organisations et entrepreneuriat

Licence Pro commerce et distribution, parcours management et gestion des rayons



Lien RNCP

Organisation de la formation Moyens et méthodes pédagogiques

Formation en présentiel, en alternance avec l'entreprise d'accueil.

L'alternance est réalisée sur la base de **1 journée par semaine en UFA** et le reste en entreprise, avec une journée supplémentaire par mois en centre.

Les heures en UFA font parties intégrantes de la vie en entreprise soit une base horaire de 35h00 par semaine et sont obligatoires.

La formation est modulaire avec un accompagnement personnalisé et une méthode pédagogique s'appuyant sur les expériences vécues en entreprise pour intégrer le contenu théorique.

Elle se compose de trois modules

Module 1 : Développer la dynamique commerciale de l'unité marchande dans un environnement omnicanal

Module 2 : Optimiser la performance économique et la rentabilité financière de l'unité marchande

Module 3 : Manager l'équipe de l'unité marchande

Avec une journée d'intégration préalable : Accueil, présentation des objectifs de la formation, point administratif, partie réglementaire sur la vie de l'apprenti et de l'apprentissage.

Des rencontres en entreprises et individuelles sont convenues à chaque fin de période pour assurer un suivi optimal de l'apprenti.

Un module de technique de recherche d'emploi est proposé en fin de parcours

Moyens Pédagogiques :

Documents écrits, diaporama, supports d'autoformation, outils multimédias, supports numériques

Moyens techniques :

Salles informatiques, atelier administratif, salle de formation, matériel auto-visuel : tableau VTI, vidéo projecteur, APN.

Notre plateau technique est conforme et adapté aux exigences du RC de ce titre professionnel

Modalité d'évaluation

Evaluer par le biais d'un livret des évaluations passées en cours de formation (évaluations des acquis du stagiaire par le formateur)



Validation

Diplôme de niveau 5 décerné par le Ministère du travail

Possibilité de valider un/ou des blocs de compétences et de les repasser l'année suivante en cas d'obtention partielle du titre.)

Nombre de participants

Minimum de 10 participants

Durée de la formation

513 heures de formation en centre sur 13 mois.

Tarifs de la formation

Coût maximum : 5 607€

Selon le décret n°2024-695 du 5 juillet 2024 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage »

Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap)

Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé

Tarif de la formation = montant de la prise en charge OPCO

Employeurs du secteur public, voir décret

Article L6211-1 « la formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »

Article L6227-6 « Les personnes morales mentionnées à l'article L. 6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent... »

Accessibilité handicap

- Locaux : Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite

- Adaptation des moyens de la prestation en fonction des besoins relatifs au handicap

- Présence d'une référente handicap relais sur centre : Madame Dorothee Cochart

Référent handicap du CFA Jean Bosco joignable sur :: handicap@cfajeambosco.fr

Coordonnées

UFA SAINTE BERNADETTE
225 RUE DES ANCIENS D'AFN – BP 40111
59572 JEUMONT CEDEX
03.27.39.65.24
ufa@stebnadette-jeumont.com

Sabine Noel
Responsable coordinatrice
06.30.09.77.85
sabine.noel@notredamedelasambre.org

Taux de la dernière session de formation

100 %
DE REUSSITE
A L'EXAMEN*

37 %
D'INTERRUPTION
EN COURS DE
FORMATION**

40 %
D'INSERTION
PROFESSIONNELLE
40% poursuite d'étude

*Résultats des sessions 2024

**statistiques des sessions de formation 2023/2024

***Statistique à 6 mois sessions 2023/2024 portant sur des contrats de + de 3 mois dans le domaine visé

Valeur ajoutée

- Accompagnement des apprentis (point écoute)
- Effectif réduit
- Projet pédagogique
- Certification SST